

[aefinfo.fr](https://www.aefinfo.fr)

Effectifs étudiants : une "hausse contenue" de 1,1% à la rentrée 2022...

5-6 minutes

L'enseignement supérieur pourrait compter 33 400 étudiants supplémentaires en 2022-2023, soit une hausse de 1,1 % par rapport à 2021-2022, indique une [note d'information](#) du Sies publiée en avril 2022. Le nombre d'inscrits augmenterait de 3,7 % entre 2020 et 2030, pour atteindre la barre des 3 millions d'étudiants. "Cette hausse serait essentiellement le fait de la forte croissance en apprentissage en STS et du dynamisme des écoles de commerce et d'ingénieur", analyse la note.



Il devrait y avoir plus de 3 millions d'étudiants à horizon 2030 d'après les projections du Sies. Droits réservés - DR - France Universités - Université de Bordeaux. Faculté de droit et de

science politique.

Après une évolution annuelle moyenne de 2,4 % entre 2015 et 2020, le nombre d'étudiants continuera d'augmenter, mais moins vite, les effets du baby-boom de l'an 2000 s'estompant à partir de la rentrée 2025. Dans sa note d'avril 2022, le Sies partage ses projections des effectifs étudiants entre 2021 et 2030.

Rentrée 2021 : hausse globale de 1,6 %, mais baisse du nombre de néobacheliers

À la rentrée 2021, les effectifs étudiants totaux connaissent une hausse modérée de 1,6 % qui se ventile inégalement selon les types d'établissements. Ainsi, les universités et les CPGE voient leurs effectifs baisser (- 0,4 % en université hors IUT, -2,8 % en IUT, -1,5 % en CPGE), tandis que le nombre d'inscrits en STS augmente de 7,7 %, une hausse pour l'essentiel due à l'explosion du nombre d'étudiants en apprentissage dans ces filières. Par ailleurs, le nombre d'étudiants progresse de 7 % en école de commerce, de gestion et de vente.

En 2021-2022, le Sies estime qu'il y a 550 300 néobacheliers dans l'enseignement supérieur, ce qui représente une diminution de 1,6 % par rapport à la rentrée 2020. C'est la conséquence d'une "baisse sensible du nombre de bacheliers" à la session 2021 après un baccalauréat 2020 au taux de réussite exceptionnellement élevé en raison de la crise sanitaire ([lire sur AEF info](#)).

"Hausse contenue" à la rentrée 2022

Dans ses projections pour les années universitaires suivantes, le Sies fait l'hypothèse que le taux de réussite du baccalauréat demeure élevé et ne revient pas au niveau de 2019, avant la crise sanitaire. Pour la rentrée 2022, il prévoit donc une "hausse

contenue" des effectifs de 1,1 %. Les néobacheliers seraient 560 000 à poursuivre dans l'enseignement supérieur, soit 9 700 de plus qu'à la rentrée 2021 (+1,8 %).

"Le rebond se constaterait sur l'ensemble des grandes filières de l'enseignement supérieur. Dans les universités hors IUT, 2 300 bacheliers supplémentaires y poursuivraient leurs études à la rentrée 2022 (+1,0 %), avec une hausse plus prononcée dans les filières Staps (+9,5 %, représentant +1 600 néobacheliers), sciences économiques (+6,5 %, soit +1 600) et santé (+5,0 %, soit +1 300) et un reflux en droit (- 4,6 %, soit - 1 800 néobacheliers)", détaille la note.

Le cap des 3 millions d'étudiants devrait être passé en 2030

En raison du taux de réussite élevé au baccalauréat et de la fin des conséquences du baby-boom des années 2000, le Sies estime qu' "après plus de dix années de forte croissance, le nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur connaîtrait une augmentation très modérée à la rentrée 2023 (+12 500 étudiants, +0,4 %) pour se stabiliser en 2024 et 2025 (respectivement +3 000 et +2 000 étudiants, soit +0,1 % par an)". À noter que le pic de naissances de 2006 "conduirait à une nouvelle progression du nombre de poursuivants à la rentrée 2024, avant de se stabiliser à la rentrée 2025".

L'enseignement supérieur devrait compter 3 002 000 étudiants en 2030, ce qui représente une hausse de 3,7 % des effectifs par rapport à 2020. D'après le Sies, celle-ci "serait essentiellement le fait de la forte croissance en apprentissage en STS et du dynamisme des écoles de commerce et d'ingénieur".

Hausse de la poursuite d'études des bacheliers professionnels

"Comme l'année précédente, les bacheliers professionnels sont les seuls à connaître une augmentation de leur taux de poursuite dans les grandes filières de l'enseignement supérieur en 2021", indique le Sies. Ce taux augmente de 6,7 %, entre 2020 et 2021, atteignant ainsi 44,9 %. Cette tendance serait due au "dynamisme de la filière apprentissage en STS" et à la politique de quotas à l'entrée des STS sous statut scolaire. Sur l'année 2021-2022, "quatre bacheliers professionnels sur dix poursuivraient leurs études en STS, taux en augmentation de +5,8 points en apprentissage (16,0 %) et de +1,6 point sous statut scolaire (23,9 %)".

En revanche, le taux de poursuite des bacheliers professionnels baisse de 0,7 point à l'université (hors IUT) et de 0,1 point en IUT. En ce qui concerne les bacheliers généraux, leur taux de poursuite d'étude est stable entre 2020 et 2021. Quant aux bacheliers technologiques, ils sont 70,8 % à entrer dans une des grandes filières du supérieur, en recul de 2,9 points par rapport à 2020.